## AVIS DU MAIRE MAIRIE DE NANCAY

	Une demande de permis de construire  Une demande de lotissement	Autre :	DÉPOSÉE EN MAIRIE LE	
concern	(ert. R. 421-26 du code de l'urbanisme) (ert. R. 315-25-2 du code	de l'urbanisme)	17 1013126	
PAR	NOM, PRÉNOMS SCI LO Reville Contra	2000 to 0 100.		
HABITAN	TOTAL COMMUNE)			
	le até Vanor 75007 Paris.			
POUR UN PROJET SITUÉ À	ADRESSE DU TERRAIN (NUMÉRO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE)			
	coule de Souesmas "las Craias	" 1833 , NAncay		
	RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (SECTIONS ET NUMÉROS DES PARCELLES)			
et avis n'o	B-1128 ; B-1141			
nstructeur ci	st requis que lorsque la décision relève de l'État. Dans ce cas de la réception de la demande à la mairie, faute de quoi il est r noisi. Il peut revêtir toute autre forme qui paraîtra utile.	epate lavorable. Dans les autres cas, il pe	mentale de l'Équipemo eut être transmis au serv	
1. A\	IS SUR LE PROJET DANS SON ENVI	RONNEMENT		
11.	DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME ?	D DANS UN ESPACE NON URBANISÉ ?	Terrain agricole	
LE PROJET EST-IL	Document: PLU O Zone:	Espace boisé (forêt, landes,	O cultivable	
SITUĖ	DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE ?	maquis, garrigue)	O Autre :	
	Centre urbain ou milieu aggloméré Autre :	DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRU	CTION LA PLUS PROCHE (en n	
12.	Existe-t-il un ou plusieurs bâtiments sur le terrain ?  OUI  NON	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinès ètre démolis à l'occasion de la réalisation du proj		
13.	INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NA	ATURELS) ET EN PARTICULIER CONFORMITÉ AVEC	LE POS	
BSERVATIONS DU MAIRE	Avou.			
2 41/	IC OUR LES ÉSURES			
Z. AV	IS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERV	ANT LE TERRAIN		
21.	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE Publique Privée			
VOIRIE	LARGEUR DE LA VOIE NATURE DU REVÊTEMENT	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR U	NE VOIE AVANT LE	
	APPRECIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRES	La commune réalisera la desserte nécessaire		
	PAR LE PROJETA Bonne O Insuffisante O Mauvaise	La commune n'est pas en mesure de précis	ser dans	
	Y A.T.IL UN PLAN D'ALIGNEMENT? UNE CESSION GRATUITE DE TERRAIN EST-ELLE	La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée		
	O OUI NON NECESSAIRE?	La commune n'e per l'intenten de stalia.		
		La commune n'e per l'intention de séries		
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES D'ACCES ? LESQUELS ?	La commune n'a pas l'intention de réaliser		
22	LE TERRAIN EST DESSERVI	La commune n'a pas l'intention de réaliser		
22. RÉSEAU	LE TERRAIN EST DESSERVI Public O Privé	La commune n'a pas l'intention de réaliser  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN	la voie	
RÉSEAU DE TRIBUTION	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  Public  O Privè	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN	la voie	
RÉSEAU DE	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET	La commune réalisera la desserte	la voie I RÉSEAU D'EAU	
RÉSEAU DE TRIBUTION	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET  Bonne  Insuffisante  Mauvaise	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN	I RÉSEAU D'EAU AVANT LE	
RÉSEAU DE STRIBUTION	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET  Bonne  Insuffisante  Mauvaise  Y A-T-IL DES PROBLÉMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	La commune réalisera la desserte	I RÉSEAU D'EAU AVANT LE AVANT LE	
RÉSEAU DE STRIBUTION	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET  Bonne  Insuffisante  Mauvaise	La commune fera réaliser la desserte  La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire  La commune n'est pas en mesure de précise	I RÉSEAU D'EAU  AVANT LE  AVANT LE	
RÉSEAU DE STRIBUTION D'EAU  23. RÉSEAU	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne  V A-T-IL DES PROBLÉMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?  LE TERRAIN EST DESSERVI EN ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION	La commune réaliser la desserte  La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire  La commune n'est pas en mesure de précise quel délai la desserte sera assurée  La commune ou le concessionnaire n'a pas l'réaliser le réseau	I RÉSEAU D'EAU  AVANT LE  AVANT LE er dans	
RÉSEAU DE STRIBUTION D'EAU  23. RÉSEAU DE GAZ ECTRICITÉ	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne  V A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?  LE TERRAIN EST DESSERVI EN ELECTRICITÉ BASSE TENSION  LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST-ELLE	La commune réalisera la desserte  La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire  La commune n'est pas en mesure de précise quel délai la desserte sera assurée  La commune ou le concessionnaire n'a pas l'réaliser le réseau  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ÉLECTION LA COMMUNE FERA RÉALISER LA DESSERVI	I RÉSEAU D'EAU AVANT LE AVANT LE er dans 'intention de TRICITÉ BASSE TENSION	
RÉSEAU DE STRIBUTION D'EAU  23. RÉSEAU DE GAZ LECTRICITÉ ET DU	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne  V A-T-IL DES PROBLÉMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?  LE TERRAIN EST DESSERVI EN ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION	La commune réaliser la desserte  La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire  La commune n'est pas en mesure de précise quel délai la desserte sera assurée  La commune ou le concessionnaire n'a pas l'réaliser le réseau	I RÉSEAU D'EAU AVANT LE AVANT LE er dans 'intention de TRICITÉ BASSE TENSION	
RÉSEAU DE STRIBUTION D'EAU  23. RÉSEAU DE GAZ LECTRICITÉ ET DU	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne  V A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?  LE TERRAIN EST DESSERVI EN ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION  LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST-ELLE Bonne  O Insuffisante Mauvaise  Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	La commune réalisera la desserte  La commune fea réaliser la desserte par un concessionnaire  La commune n'est pas en mesure de précise quel délai la desserte sera assurée  La commune ou le concessionnaire n'a pas l'réaliser le réseau  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ÉLECTIONNON	I RÉSEAU D'EAU AVANT LE AVANT LE er dans 'intention de TRICITÉ BASSE TENSION	
RÉSEAU DE STRIBUTION D'EAU	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne  V A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS > LESQUELS ?  LE TERRAIN EST DESSERVI EN ELECTRICITÉ BASSE TENSION  LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST-ELLE Bonne  O Insuffisante  Mauvaise	La commune réalisera la desserte  La commune fea réaliser la desserte par un concessionnaire  La commune n'est pas en mesure de précise quel délai la desserte sera assurée  La commune ou le concessionnaire n'a pas l'réaliser le réseau  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ÉLECTIONNON	I RÉSEAU D'EAU  AVANT LE  AVANT LE  Intention de  TRICITÉ BASSE TENSION  TE EN ÉLECTRICITÉ BASSE	
RÉSEAU DE STRIBUTION D'EAU  23. RÉSEAU DE GAZ LECTRICITÉ ET DU	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU  DIAMÈTRE DES CANALISATIONS  ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET Bonne  V A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?  LE TERRAIN EST DESSERVI EN ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION  LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST-ELLE Bonne  O Insuffisante Mauvaise  Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	La commune réalisera la desserte  La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire  La commune n'est pas en mesure de précise quel délai la desserte sera assurée  La commune ou le concessionnaire n'a pas l'réaliser le réseau  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ÉLECT LA COMMUNE FERA RÉALISER LA DESSERTITENSION  AVANT LE  La commune n'est pas encore en mesure de si la desserte sera assurée	I RÉSEAU D'EAU  AVANT LE  AVANT LE  Intention de  TRICITÉ BASSE TENSION  TE EN ÉLECTRICITÉ BASSE	

24. RÉSEAU	LE TERRAIN EST DESSERVI PAR	LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT			
	UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT O Public Prive	La commune réalisera la desserte	AVANT LE		
	Par un réseau séparatif Par un réseau unitaire  ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET	La commune fera réaliser la desserte par	(1): AVANT LE		
	ADAPTATION DU RESEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET  Bonne Insuffisante Mauvaise				
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX USÉES PAR RAPPORT AU PROJET  O Bonne O Insuffisante O Mauvaise	La commune n'est pas en mesure de prèc dans quel délai la desserte sera assurée	ciser		
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT, EXTENSION) ?	La commune n'a pas l'intention de desse par un réseau public d'assainissement	rvir le terrain		
	LESQUELS ?	AVIS SUR LES MODALITÉS D'ASSAINISSEME	NT INDIVIDUEL ENVISAGÉ PA		
	Avam.	LE DEMANDEUR			
	Existe-t-il une station d'épuration?				
25. SEAU SECUR. INCENDIE	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lut	te contre l'incendie ? OUI O	NON		
26.	1. LA COMMUNE POURRA-T-ELLE ASSURER La scolarité des enfants ? OUI O NON	Le ramassage scolaire ? OUI	NON		
QUIPEMENTS COLLECTIFS	La scolarité des enfants ? OUI O NON  2. LA COMMUNE ASSURERA-T-ELLE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAC		NON		
OGE COM O	3. Y A-T-IL DES PROBLÈMES RELATIFS À D'AUTRES ÉQUIPEMENTS COLL	7 00.	HOW		
	Aver.				
3. PR	OGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'ENS	EMBLE			
31.					
MONTANT DE LA PARTIC. PROPOSÉ					
32.	Contribution financière				
MODES	Apport de terrains				
DE PAIEMENT					
	Réalisation de travaux				
POSSIBLES	☐ Réalisation de travaux				
POSSIBLES  33.  DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ					
POSSIBLES  33.  DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ		ON (LE CAS ÉCHÉANT)			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV	IS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTIO	ON (LE CAS ÉCHÉANT)			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ  4. AV		ON (LE CAS ÉCHÉANT)			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ  4. AV  41. AIRES DE	OBSERVATIONS DU MAIRE	ON (LE CAS ÉCHÉANT)			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ  4. AV  41. AIRES DE	OBSERVATIONS DU MAIRE	<del> </del>	) non		
33. DÉLAI DE SECOUVREMENT PROPOSÉ  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS	OBSERVATIONS DU MAIRE	O oui C			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42.	OBSERVATIONS DU MAIRE  Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je	O OUI C	) non		
33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX	OBSERVATIONS DU MAIRE  Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE  Le maintien des arbres existants ?	O OUI C			
33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES	OBSERVATIONS DU MAIRE  Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je	O OUI C			
33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43.	OBSERVATIONS DU MAIRE  Le maintien des arbres existants ?  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je  OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOIT	O OUI C			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43. ASPECT	OBSERVATIONS DU MAIRE  Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je	O OUI C			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43. ASPECT	OBSERVATIONS DU MAIRE  Le maintien des arbres existants ?  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je  OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOIT	O OUI C			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  41. AIRES DE STATIONNEMENT 42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE  Le maintien des arbres existants ?  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je  OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOIT	O OUI C eux et de loisirs ? O OUI C FURES, FAÇADES, CLÔTURES)			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE  Le maintien des arbres existants?  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je  OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOIT  Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES?  VIS DU MAIRE	O OUI C  PUX et de loisirs ? O OUI C  TURES, FAÇADES, CLÔTURES)	) NON		
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE  Le maintien des arbres existants?  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je  OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOIT  Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES?	O OUI C  PUX et de loisirs ? O OUI C  TURES, FAÇADES, CLÔTURES)			
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE  Le maintien des arbres existants?  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je  OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOIT  Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES?  VIS DU MAIRE	O OUI C  PUX et de loisirs ? O OUI C  TURES, FAÇADES, CLÔTURES)	1 MARS 2023		
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE  Le maintien des arbres existants?  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je  OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOIT  Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES?  VIS DU MAIRE	O OUI  Cux et de loisirs?  O OUI  Cures, FAÇADES, CLÔTURES)  DATE  2  LE MAI	1 MARS 2023		
POSSIBLES  33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSE  4. AV  41. AIRES DE STATIONNEMENT  42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX  43. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE  Le maintien des arbres existants?  La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de je  OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOIT  Y A.T.IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES?  VIS DU MAIRE  FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)	O OUI  Cux et de loisirs?  O OUI  Cures, FAÇADES, CLÔTURES)  DATE  2  LE MAI	1 MARS 2023		